



Point sur LA DÉLINQUANCE

28 cambriolages **13** vols de véhicules
31 dégradations contre les biens publics
14 vols à la roulotte
19 plaintes pour coups et blessures

Chiffres clés des infractions relevées de novembre 2016 à janvier 2017

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévoyance de la Délinquance CLSPD s'est tenu le 22 février dernier. À cette occasion, la Police Nationale a présenté le bilan de la délinquance de l'année 2016. Comme chaque année, ce conseil permet de faire le point, de tirer des perspectives à la fois quant à l'évolution des risques et aux moyens de les prévenir. Pour la commune, l'année 2016 aura été marquée par une légère régression de la délinquance de voie publique, en particulier des cambriolages : 28 contre 36 en 2015 : **c'est le chiffre plus bas enregistré depuis de nombreuses années.**



Les recommandations ci-dessous sont simples et les mettre en œuvre peut vous protéger. Mais sachez qu'appeler le 17 aide toujours la police, ne l'oubliez pas.

EN MATIÈRE DE CAMBRIOLAGES

→ **Restez vigilants** pour vous-même et vos voisins proches : la commune avec l'arrivée en mai d'un nouveau policier municipal, va relancer la pratique des voisins vigilants, là où elle en a eu la demande.

→ **Appelez le 17** dès que quoi que ce soit paraît suspect : un cambrioleur a été récemment interpellé sur la commune grâce à ce réflexe.

→ **N'hésitez pas à vous équiper** d'un système d'alarme, de préférence relié à une société de télésurveillance et veillez lorsque vous sortez même pour un quart d'heure à le brancher. Chaque année des cambriolages sont commis au préjudice de personnes s'absentant pour une simple course, pour reprendre leurs enfants à la sortie de l'école ou pour les accompagner à leurs activités. Sachez que votre quartier, vous-même, pouvez être surveillés par le malfaiteur qui agit dès qu'il voit une personne quitter son domicile. Quelques minutes lui suffisent

pour le visiter succinctement mais efficacement après en avoir fracturé la porte ou une fenêtre.

→ **Évitez les cachettes habituelles** pour protéger vos biens les plus précieux : les malfaiteurs les connaissent.

EN MATIÈRE DE VOLS DE VÉHICULES ET SUR LES VÉHICULES

Les véhicules neufs protégés numériquement, avec un code sont en fait très vulnérables. Leurs nouveaux prédateurs sont des sortes de "hackers" en la matière. Pensez-y et cherchez la meilleure parade auprès de votre concessionnaire.

→ Ne laissez jamais à l'intérieur de votre véhicule même pour quelques minutes des objets, le sac à main, la sacoche et notamment ceux de haute technologie : ils sont trop tentateurs et faciles à revendre !

→ Si vous disposez d'un garage, n'hésitez pas à rentrer votre véhicule, même en journée, il sera à l'abri.

Souignons, cependant une brusque évolution entre novembre 2016 et janvier 2017 avec 13 cambriolages commis dans la commune au cours de cette seule période.

Aucun vol à main armée ; 2 vols seulement avec violence contre 3 en 2016. Les dégradations volontaires contre les biens publics ou privés restent stables : 31 contre 35 en 2015. En revanche, les vols touchant les véhicules progressent : 51 faits en 2016 contre 44 en 2015. Cette délinquance recouvre surtout les vols dans les véhicules, dits à la roulotte, et les vols d'accessoires (30 faits dont 14 vols à la roulotte). Les vols de voitures en eux-mêmes ne représentent que 13 faits contre 12 en 2015.

Pour ce qui concerne les vols de véhicules très récents, il est à noter plusieurs utilisations de moyens informatiques pour violer en quelques minutes les codes permettant leur ouverture et leur démarrage. Davantage de plaintes pour coups et blessures volontaires ont été enregistrées (19 contre 4 en 2015). Elles recouvrent essentiellement des violences relatives à des différends ou intrafamiliales.

Pour l'année 2017, l'évolution de ces derniers mois est à prendre en compte.